



# montmerle

## Duques

:: Feuille municipale - Ville de Montmerle-sur-Saône :: octobre 2011 - Édition :: 16



### Montmerloises, Montmerlois, Chers Habitants de Montmerle,

Avec le temps, de nouvelles idées émergent, des projets avancent et d'autres sont sur le point d'aboutir. Gérer notre village de Montmerle est une tâche très prenante et passionnante qui permet la réalisation des projets de l'équipe que je conduis pour vous.

Vous le savez, je vis ce mandat avec passion et enthousiasme, et l'équipe Municipale le fait en prenant le temps de la discussion, de la confrontation des idées et de la concertation. L'opposition, systématique de certains, entraîne des relations quasi conflictuelles avec des personnes qui ont des compétences mises, malheureusement, au service de leur intérêt personnel et non pour l'intérêt général de notre village.

La révision du PLU - Plan Local d'Urbanisme - devrait être le moment de la réflexion sur l'avenir. Et bien non, au moment où nous avons dû modifier le PADD - Plan d'Aménagement et de Développement Durable - pour améliorer la protection et le développement du commerce de proximité, nous avons eu des questions de confiance de la part de la minorité sur les documents présentés. Le vote est intervenu sur un résultat classique - majorité pour et opposition contre - sans qu'aucune proposition de la part de la minorité n'ait été faite. Cette position est difficilement tolérable car les Conseillers Montmerlois devraient voter pour la vie de leur Commune et l'intérêt général de ses habitants. Nous sommes toujours ouverts à la discussion pour peu qu'il y en ait une possible.

Nous ne pouvons pas, non plus, ignorer les difficultés de celles et ceux qui, sans emploi, connaissent la précarité due à la baisse de revenus, à la baisse des pensions de retraite et de l'augmentation du coût de la vie. Soyons certains de notre mobilisation ainsi que de celle de nos partenaires pour favoriser la gestion de



ces situations et le retour vers l'amélioration que chacun est en droit d'attendre. Par notre gestion rigoureuse, nous voulons que cela soit possible.

Pour que cela fonctionne, je voudrais évoquer le « civisme », cette notion galvaudée par certains qui ne laissent pas de place aux relations entre générations, au voisinage, aux relations simples que nous avons connues avant que ne se développe la communication à outrance, cette communication qui affirme, qui accuse souvent et qui n'a d'autres objectifs que de médire sachant que, même sans preuve, « il en reste toujours quelque chose ».

Je préfère parler de ce civisme qui permet de mobiliser en faveur des Associations, rassembleuses de la relation humaine, ou de grandes causes comme le Téléthon ou de grands événements, vitrine de la vivacité de notre Commune. Je préfère parler également de ce civisme que l'on enseigne par l'éducation dans les familles ou à l'école pour que nos jeunes retrouvent la joie de participer à l'évolution de notre monde qui évolue très vite, trop vite peut-être.

La période fantastique que nous vivons, liée à une modification de ce monde moderne ouvert à l'international, ne peut qu'être un plus pour les créateurs, les gens qui ont la volonté d'avancer, de s'instruire.

Sachez que nous serons toujours aux côtés de ceux qui veulent faire quelque chose de leur vie ainsi qu'avec ceux que les difficultés n'ont pas épargnés...

Le prochain édito vous sera présenté fin décembre 2011 pour les vœux...

Jean-Christian FORESTIER  
25.10.2011



## SOMMAIRE

:: Le mot du Maire .....	1
:: Travaux .....	2
:: Enquête .....	2
:: Inscriptions listes électorales.....	2
:: Collecte EMMAÜS.....	3
:: DDFP .....	3
:: Associations.....	4
:: Infos pratiques.....	5
:: L'article du Greffier .....	6
:: Billet d'humeur de la majorité.....	6
:: L'accessibilité à Montmerle .....	6
:: Calendrier des manifestations.....	7
:: État civil.....	8

## :: Les travaux ::



En cette fin d'année les travaux importants ralentissent quelque peu...

Cependant, plusieurs chantiers sont en cours, ou se préparent...

Ainsi en est-il de la première phase des aménagements de la Mairie : planchers du 1<sup>er</sup> étage et bureaux.

De même pour la première tranche des travaux de réhabilitation de l'église Saint-Nicolas présentée en conseil municipal le 11 octobre dernier : charpente et couverture pour une partie du chœur.

Un chantier qui s'échelonnera sur plusieurs années compte-tenu de son ampleur.

Le parcours santé prend forme à l'emplacement de l'ancien Champ de Foire.

La deuxième phase s'achève peu à peu avec le tracé des chemins, puis la mise en place prochaine de bancs, d'un petit kiosque ainsi que de nouvelles plantations.

Les cheminements piétons à proximité seront restaurés.

En 2012 quelques agrès viendront compléter cet ensemble paysager.

Enfin, l'avenue des Vignes et son prolongement de la rue Croix-Pierron (jusqu'à la rue de St-Trivier) font l'objet d'études d'aménagement avant le lancement d'appel d'offres.

Quant au dernier parking devant l'école Mick Micheyl, il viendra compléter l'offre de stationnement de cet endroit très fréquenté.

---

## :: Enquête sur ::

### « L'étude des relations Familiales et Intergénérationnelles »

L'INSEE réalise, entre le 26 septembre et le 26 novembre 2011, une enquête sur « L'étude des relations Familiales et Intergénérationnelles ».

Cette étude permettra de mieux comprendre comment et en fonction de quels événements les femmes et les hommes prennent telle ou telle décision dans le domaine de leur vie familiale, professionnelle, et comment ils sont aidés ou viennent en aide à leur entourage.

Dans notre commune, quelques personnes ayant déjà répondu à l'automne 2005 et/ou 2008 seront sollicitées. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec elles. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

---

## :: Inscription sur les listes électorales ::

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales est une obligation (article L.9 du code Électoral). Elle est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales). Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2011.

Il suffit de vous présenter en mairie avec :

- **Un titre d'identité même périmé : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire**
- **Un justificatif de domicile : facture d'énergie ou télécom, avis d'imposition, acte de propriété, contrat de location**

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie au plus tard le 31 décembre 2011.

## :: Déchèterie ::

Dans le cadre de la semaine de la réduction des déchets, le SMIDOM et EMMAÜS s'associent et organisent une collecte de vos dons sur les déchèteries du SMIDOM !

**DÉCHÈTERIE DE  
LAIZ, MONTMERLE-SUR-SAÔNE, PONT DE VEYLE,  
ST-DIDIER-SUR-CHALARONNE,  
ST TRIVIER-SUR-MOIGNANS, THOISSEY**  
jeudi 10 novembre

**DÉCHÈTERIE DE ST-JEAN / VEYLE**  
samedi 19 novembre  
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30

**FRANCHELEINS**  
samedi 23 novembre  
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30

**ST-ÉTIENNE / CHALARONNE**  
samedi 26 novembre  
de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30

Vous pourrez y apporter les objets en état dont vous souhaitez vous débarrasser :  
**FRIPES, JOUETS, ÉLECTROMÉNAGERS, BIBELOTS,  
MEUBLES (non laqués), VAISSELLE**



Artisan PLAQUISTE Laurent FOUILLAT

Maitre d'Œuvre  
**06.66.93.36.85**  
laurent.fouillat@free.fr

www.artisan-plaquiste-lyon.fr

**Besoin d'un savoir-faire ?**  
Vous réalisez vous-même vos travaux de  
**Placo - menuiserie  
isolation**  
**COACH  
en Batiment**  
Contactez-moi pour vous  
soutenir dans vos projets  
Neuf, Rénovation  
**06 66 93 36 85**

Boulangerie Culat  
Olivier et Grégory  
2 Place de l'Eglise  
01090 Montmerle sur Saône  
☎ 04 74 69 37 57  
Ouvert de Mardi au Samedi de 05h à 19h30 et le  
Dimanche matin de 06h à 12h45

## :: Direction Départementale des finances publiques ::

Service de contrôle de la contribution à l'audiovisuel public en application de l'article 1605 du code général des impôts et L16C du livre des procédures fiscales, des agents commissionnés et assermentés, chargés du contrôle de la contribution à l'audiovisuel public de la direction départementale des finances publiques procéderont, dans votre commune, à des opérations de contrôle à domicile portant sur la détention d'un appareil récepteur de télévision ou dispositif assimilé.

## :: Le Tennis Club Montmerle se porte bien ::

### Assemblée générale et remise des prix

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre l'Assemblée Générale du Tennis Club de Montmerle réunissait de nombreux adhérents. Laurent GOYARD a présenté le bilan moral de la saison passée, heureux de constater l'évolution des effectifs (+8% soit 238 adhérents : 127 adultes et 111 jeunes).

L'école de tennis, sous la houlette du Moniteur, Thibaut VARNIER et son équipe, est très prisée et ses résultats maintenant incontestables.

J.P. MARTIN a rappelé les très bonnes performances de certaines équipes, dont l'équipe phare du club qui évoluera en promotion régionale la saison prochaine, celle des +65ans jouera en régionale et l'équipe 2 qui a aussi monté de division, ainsi que d'excellentes performances individuelles : Cédric GROSJEAN, vainqueur du Championnat de l'Ain, Léa REBREYENT, Marion ACED-IDIR et Maxence VALLET en championnats et tournois jeunes.

Le trésorier, B. FAVEL a présenté le bilan financier du club. Gestion saine et bilan équilibré résumant la situation financière du Club.

L. GOYARD a proposé une modification des statuts du Club : la création d'une section Tennis Handisport, (modification acceptée à l'unanimité par l'assemblée). M. FORESTIER a ensuite pris la parole pour souligner le dynamisme du club, et évoquer l'avancement du projet de construction de 2 courts couverts. Le foncier ayant été acquis par la mairie cet été, le montage financier

pour la poursuite du projet reste à établir. M. le Maire rappelle que des devis ont déjà été reçus et sont à l'étude. L'objectif envisagé est la mise à disposition de cet ensemble sportif au club dans une échéance de 2 ans.

Mme POCHERON LUYAT, Présidente du Comité de Tennis de l'Ain, a confirmé que le TCM atteignait ses objectifs de missions éducatives, sportives et d'animation, puis a remis au Président une subvention du Comité de Tennis de l'Ain pour la poursuite du Projet Club.



## “Les Compagnons de la Violette”

Vous annoncent leur prochain spectacle, à la salle des fêtes de Montmerle

Au programme :

### “Quel scandale”

de Franck Morellon

dans une mise en scène de Jean-Marie DOUCHET

#### 3 séances vous sont proposées :

vendredi 18 novembre à 20 h 30

samedi 19 novembre à 20 h 30

dimanche 20 novembre à 14 h 30

Les billets sont en vente à l'entrée :

Prix des places 7,00 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.)



# TELETHON 2011 2 et 3 décembre à Montmerle / Saône



LES ASSOCIATIONS ET BENEVOLES DE FRANCHELEINS,  
GENOUILLEUX, GUERFINS, LURCY, MONTCEAUX  
et MONTMERLE SA SAONE VOUS PROPOSENT

**ADULTE 3€  
ENFANT 1€** **VENDREDI 2 DECEMBRE 2011**  
A PARTIR DE 19H30, SALLE DES PETES

CHANTS, DANSES, MUSIQUE, ARTS MARTIAUX, CONTE DE NOEL

**SAMEDI 3 DECEMBRE 2011**

**MARCHE DE SOLIDARITE**

De la Communauté de Communes  
Circuit de 6 kms (départ à partir de 9h00 - Place de la Mairie)  
Circuits de 13 / 17 et 22 Kms (départ à 09h00 - Place de la Mairie)

Place de la Mairie à partir de 09h30

CONCOURS DE DESSINS - VENTE DE LIVRES  
EXPOSITION DE MINIATURES - LACHER DE BALLONS  
BUVEYTE (vin chaud) - VENTE DE CREPES  
D'ARTICLES DU TELETHON et STICKERS

Salle des fêtes à partir de 12h00

**POT AU FEU MAISON**

A MANGER SUR PLACE OU A EMPORTER  
(Pensez à apporter vos plats)

Salle des fêtes à partir de 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE COINCHEE**

Les recettes seront intégralement reversées au Téléthon



Livraison  
de  
repas

Aide  
aux  
personnes  
âgées



Petit  
bricolage  
jardinage

Aide  
à la  
famille

Téléassistance  
ADMR



ADMR  
Le service de proximité



Association  
ADMR  
du secteur de Chaleins

Renseignements : 04 74 67 67 76

ADMR du secteur de CHALEINS

Maison des Services

121 route de St Trivier - 01480 CHALEINS

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h

Association  
ADMR  
du secteur de Chaleins  
Place de la Mairie  
01090 MONTMERLE - SAONE  
Permanence de 10h à 12h  
1<sup>er</sup> étage de l'école mat.

## HUMANISONS LA VIE

La Croix Rouge Française se prépare en permanence pour intervenir et porter secours partout dans le monde.

Mais, tout près de chez vous, les bénévoles de la Délégation Locale « Rives de Saône » s'efforcent avec discrétion mais efficacité, de porter assistance à toutes les personnes en difficulté dans nos Communes. Pour cela, la Délégation a besoin de votre soutien et de votre générosité car elle ne peut donner que ce qu'elle reçoit.

Votre contribution permettra concrètement à la Délégation Locale de la Croix Rouge Française de poursuivre ses actions de proximité :

1. Distribution alimentaire mensuelle pour les Familles en difficulté
2. Formation du Public aux gestes qui sauvent
3. Apprentissage de la langue française
4. Aide aux devoirs dans les Écoles
5. Visites de courtoisie auprès des personnes isolées
6. Vestiaire et vesti-boutique
7. Permanence et accueil tous les mardi de 16 h à 18 h

Mais aussi, deux nouvelles actions :

1. Aide administrative et écrivain public
2. Atelier « lecture »

Pour toutes ces raisons, les bénévoles se mobilisent et ont besoin de moyens, c'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité.

Merci de réserver le meilleur accueil aux bénévoles qui vont se présenter à votre domicile.

Une carte de donateur et un reçu fiscal (au nom du chèque) vous seront donnés.

Si vous êtes imposables sur le revenu, votre don vous permet de déduire 75% de son montant.

Quelques exemples :

Vous êtes prêt à donner	50€	100€	150€
Vous pourrez faire un chèque de	200€	400€	600€
Vous déduirez de vos impôts	150€	300€	450€

Toute l'Équipe de bénévoles vous remercie de votre solidarité pour les causes humanitaires.

Envoyez vos dons à :

la CROIX ROUGE FRANCAISE

Délégation Rives de Saône Antenne de Montmerle

29 rue des Minimes 01090 MONTMERLE

Tél/fax : 04 74 06 24 43

croixrouge.montmerle@wanadoo.fr

*Autour de la naissance*

*Pas à pas...*

*la famille s'agrandit...*

**Vous préparez l'arrivée de votre enfant,  
vous vous posez des questions**



**Venez vous informer et échanger avec d'autres parents**

**Le MARDI 8 Novembre à 18H30**

**Au Parc Visiosport 3 Rivières**

**Salle des Associations**

**Le Grand Rivolet - 01090 MONTCEAUX**

Pour plus d'informations, contactez-nous au 04 74 45 60 40

Centre d'Apprentissage Familial de l'Etat  
des Rives de Saône et de la Saône



## :: De l'autre côté du CD 933 ::

Un courrier a été récemment distribué dans les boîtes aux lettres des foyers d'Amareins, commune de Francheleins. Il y était question de l'éventualité d'un rattachement d'Amareins à la commune de Montmerle et l'avis des habitants concernés était sollicité sur ce sujet.

Ce courrier a été évoqué au moment des questions diverses du dernier conseil municipal par des conseillers de la majorité et de la minorité.

Le maire a répondu que la loi de réforme des collectivités territoriales prévoyait la création de communes nouvelles, moyennant la modification des périmètres communaux.

Il a indiqué que déjà en 2008, pendant la campagne des dernières élections municipales, ce rattachement avait été évoqué de l'autre côté du CD 933. Il a informé le conseil que lors d'une convocation à la préfecture en avril dernier, il avait évoqué le sujet avec le préfet.

Il a aussi déclaré qu'il répondrait favorablement à une demande de rattachement, sans chercher à l'initier.

Enfin, il a affirmé ne pas savoir qui avait signé ce courrier. Là, nous ne l'avons pas cru et ce n'est de notre part ni mauvaise foi ni opposition systématique.

Quoiqu'il en soit, l'idée est dans l'air et les Montmerlois en sont aujourd'hui informés grâce à notre groupe.

Le Greffier



Organisatrices de réunions  
coquines à domicile...

[www.leboudoirauxplaisirs.fr](http://www.leboudoirauxplaisirs.fr)  
contact@leboudoirauxplaisirs.fr  
Tél. : 0811 654 854 (prix d'un appel local)  
66, rue de Saint-Trivier  
01090 Montmerle-Sur-Saône

## :: Billet d'humeur de la Majorité ::

Est-ce que nous ne pourrions pas commencer « l'accessibilité de notre village » par la « volonté générale » de chacun à respecter l'existant ? Les dépenses liées à la mise en accessibilité de notre commune régie par la loi de 2005 seront élevées alors qu'il ne coûte rien de respecter son village. Car ces aménagements ne concernent pas seulement les personnes à mobilité réduite. Tout ce qui sera fait pour répondre à leurs besoins améliore aussi le confort de l'ensemble des usagers. De plus, chacun de nous est potentiellement concerné, que ce soit occasionnellement, à l'occasion d'un accident, ou plus durablement, lorsque nous serons plus âgés.

Nous devons tous participer à cette prise de conscience, rouler moins vite, respecter les « stops » qui pour certains aujourd'hui semblent invisibles, ne pas se garer sur les trottoirs, etc. etc. du bon sens, de la courtoisie, je le répète une volonté collective. L'accessibilité de tous à l'espace est essentielle et ne doit pas être supplantée par une situation urbaine handicapante que nous créons nous-mêmes ;

Il est apparemment aujourd'hui difficile pour tous de trouver une cohésion entre notre intérêt d'individu et l'intérêt général mais "Je pense, donc je suis" n'est pas incompatible avec "Nous pensons ensemble, donc nous sommes ensemble". L'intelligence sociale est, elle, accessible à tous !

En effet, la rue n'est pas que le dehors de chez soi. Elle est le dedans d'une ville, par essence collective. Autrement dit, la rue est aussi pour les villageois un « chez nous » et son respect et sa propreté sont donc l'affaire de tous.

C.V.

## :: L'accessibilité à Montmerle ::

Une commission spéciale a travaillé sur l'accessibilité à Montmerle. Avec l'appui d'un délégué de la CCM3R, un périmètre a été travaillé et proposé au conseil municipal qui l'a approuvé. Après amendements et modifications le dossier a été transmis au conseil général de l'Ain qui a quatre mois pour valider ou non le plan d'accessibilité que nous avons à mettre en place pour 2015.

## :: Calendrier des fêtes et animations ::

### Novembre 2011

Jeudi 3	P + G Salle des Fêtes	Confrérie des Chevaliers 13 h 30	Belote
Vendredi 4	Salle des Expositions	Municipalité 14 h 30	Réunion Maire + Person
Samedi 5	P + G Salle des Fêtes	ASM Foot 20 h 00	Bal
Mardi 8	Salle des Chaisiers	Sou des Écoles 20 h 00	Réunion
Vendredi 11	Place du Marché	Municipalité 10 h 15	Cérémonie du 11 nov
Samedi 12	P Salle des Fêtes	Particulier Journée	Anniversaire mariage
Dimanche 13	Parc de la Batellerie	ARGVS Matinée	Expo mensuelle
Mardi 15	Salle des Expositions	Municipalité 20 h 30	Conseil Municipal
Jeudi 17	P + G Salle des Fêtes	Amicale Retraités 14 h 00	Loto
Vend 18 et Sam 19	P + G Salle des Fêtes	Compagnons de la Violette 20 h 30	
Dimance 20	P + G Salle des Fêtes	Compagnons de la Violette 14 h 30	Représentation
Vendredi 18	Salle des Bateliers	Classe en 2 - 20 h 30	Réunion
Samedi 19	Salle des Expositions	Municipalité 11 h 30	Mariage
Dimanche 20	Place du Marché/ Pl Eglise	Confrérie des Minimes 9 h à 13 h	Beaujolais Nouveau
Jeudi 24	Salle des Bateliers	Municipalité 9 h 30	Comm. Admin.Electorale
Vendredi 25	P + G Salle des Fêtes	Amicale Donneurs de Sang 15 h à 18 h 30	Don du Sang
Samedi 26	P + G Salle des Fêtes	TCKM3R 17 h 00	AG + Soirée
Samedi 26	Salle des Bateliers Journée	Croix Rouge	Formation P.S.C.I.
Dimanche 27	P + G Salle des Fêtes	Tennis Club 14 h 00	Loto
Dimanche 27	Salle des Bateliers	Croix Rouge Journée	Formation P.S.C.I.

### Cérémonie

À l'occasion de la commémoration de l'anniversaire du 11 Novembre 1918, Le Conseil Municipal et Monsieur le Maire ont l'honneur d'inviter les Montmerlois et Montmerloise à la manifestation et au dépôt de gerbe prévus devant le Monument aux Morts

Le vendredi 11 Novembre 2011 à 10 h15

### Décembre 2011

Samedi 3	P + G Salle des Fêtes	Municipalité 19 h 00	Téléthon
Vend 2 et Sam 3	Place du Marché	Municipalité Soir	Téléthon
Vend 2 et Sam 3	Place du Marché	Municipalité Journée	Téléthon
Sam 3 à Dim 4	Salle des Bateliers	Croix rouge Journée	Formation PSC1
Samedi 3	Salle des Expositions	Municipalité 14 h 30	Mariage
Samedi 3	Salle des Expositions	Municipalité 17 h 00	Parrainage Civil
Dimanche 4	P + G Salle des Fêtes	Philharmonie 14 h 30	Concert
Dimanche 4	Place du Marché / couvert	Sou des Écoles Matin	Marché de Noël
Jeudi 8	Chapelle des Minimes	Paroisse 18 h 00	Messe
Vendredi 9	P Salle des Fêtes	Confrérie des Chevaliers 19 h 00	Soirée Détente
Samedi 10	P + G Salle des Fêtes	Sou des Écoles 14 h 00	Boum des grands
Dimanche 11	P + G Salle des Fêtes	OGEC 14 h 00	Arbre de Noël
Dimanche 11	Parc de la Batellerie	ARGVS Matinée	Expo mensuelle
Lundi 12	Salle des Bateliers	Mets et Gourmets 19 h 30	Réunion
Mardi 13	Salle des Expositions	Municipalité 20 h 30	Conseil Municipal
Jeudi 24	Salle des Bateliers	Anciens AFN 10 h 00	AG

### :: Naissances ::

ORTEGA Line Éliane Nicole	27/08/2011
MICONI Joey Antoine Daniel	30/08/2011
DESCOMBES Timothé Alain Marcel	14/09/2011
TOURNIER Mathis Éric Julien	22/09/2011
FERRI Alban Axel Thierry	30/09/2011
BOUTY--WALTER Alexandre Mathis Syord	10/10/2011

### :: Décès ::

DUPONT Camille Léon Gabriel (80 ans)	22/08/2011
GAGET Alberte épouse SOUCHE(86 ans)	6/09/2011
SOLLIER Gérard (72 ans)	15/09/2011
GONON Irène Marie Claudette (81 ans)	12/10/2011
PERRET Paulette Esther épouse BOULLY (78 ans)	13/10/2011

### :: Mariages ::

FAVRE REGUILLON Alain et GATTI Laurence	17/08/2011
METZGER Manuel et SIMEAND Anne-Sophie	27/08/2011
POINARD Guillaume et MARMOUX Audrey	10/09/2011

## Prochain Montmerle Infos N°17 Fin décembre 2011

